

Conseil municipal du 24.07.2017

Convocation en date du 10.07.2017

Présent(s) :

Daniel CHASSEING, Maire
Martine CHASTAGNAC, Christian MADRANGE, Françoise TAVERT, Bernard RUAL, Adjoints
Marcelle LAGARDE, Gérard MORATILLE, Rémi BESNIER, Carla LELIEVRE, Alain SAGE, Laurence TER-HEIDE,
Emilie CHARTAGNAC,

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration(s) :

Delphine CLEDAT donne procuration à Martine CHASTAGNAC
Etienne ANGLERAUD donne procuration à Bernard RUAL

1-Election du maire

Suite à la démission du Sénateur Maire en date du 10.07.2017 pour cumul de mandat électif, le conseil municipal est convoqué pour procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

La séance est ouverte sous la présidence de Jean-Pierre GOUMONDIE, en qualité de doyen des élus.

Après lecture des articles du CGCT

Emilie CHARTAGNAC est secrétaire de séance

Françoise TAVERT et Gérard MORATILLE sont désignés assesseurs.

Il demande quelles sont les personnes candidates à cette fonction : Messieurs RUAL et SAGE proposent leurs candidatures.

Résultat du vote

Nombre de votants : 15 (quinze)

Nombre de bulletins : 15 (quinze)

Nombre de voix pour Mr Bernard RUAL :13 (treize)

Nombre de voix pour Mr Alain SAGE 2 (deux)

Vote nul : 0 (zéro)

Monsieur Bernard RUAL, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire de Chamberet.

Mot du Sénateur Chasseing

Monsieur CHASSEING explique que le réseau routier actuel, que l'hyper-ruralité, la diminution des dotations d'Etat mettent les communes en difficulté espérant que les communes les plus rurales soient les moins atteintes. Il rend hommage à ses prédécesseurs et notamment au Dr Nicaud et à Monsieur Jacques Chirac avec il a eu la volonté et la détermination de développer les emplois et maintenir la population :

200 emplois installés, 100 emplois industriels aidés,

Création du camping, du village des Roches de Scoeux, du parc résidentiel des Roulottes

Alimentation de la commune en eau de source,

Programme d'aménagement du bourg, construction d'un centre de secours,

Deux projets en cours: maison de santé portée par la COM COM , les résidences Séniors...

Il conseille à l'équipe municipale de rester unie et de poursuivre avec détermination et volonté le développement du tourisme, de la filière bois, de soutenir les agriculteurs par les circuits courts, d'accompagner les projets des établissements médico-sociaux, de l'entreprise adaptée et de favoriser le maintien de la population. Le développement reste capital pour l'avenir de Chamberet.

Il sait que le nouveau maire est un battant qui aura de l'ambition pour Chamberet avec une équipe municipale à ses côtés.

Il termine son propos en félicitant Bernard Rual et en lui souhaitant bon courage dans ses nouvelles fonctions.

Mot du nouveau maire

Monsieur Rual remercie l'assemblée pour la confiance accordée. Il rend hommage au Dr Nicaud et au Dr Chasseing. Il remercie le Dr Chasseing pour ses actions pour avoir façonné la commune et le canton de Treignac malgré le handicap de la ruralité tant dans le domaine social que dans le domaine artisanal industriel agricole et touristique. De par son énergie, sa ténacité et son imagination il a maintenu un dynamisme dans le centre bourg et la population.

Son programme

Contenir la dette

Accompagner les projets

Soutenir les entreprises (extension de l'usine de parfum, création d'un atelier relais, ouvrir la zone artisanale de la Malatie sur le D3 pour en favoriser son développement)
Soutenir les marches et les circuits courts
Constituer une réserve foncière pour aider à l'installation
Développer la filière bois
Améliorer la voirie
Création de logements sociaux
Aider les personnes en difficulté
Aider au développement des établissements médicosociaux
Soutenir les associations
Créer de l'événementiel
Prolonger la saison touristique au-delà de l'été
Créer une destination tourisme en partenariat avec COM COM PNR PETR CD région
Restructurer la maison de l'Arbre

Néanmoins quelques points de vigilance
Le village des Roches de Scoeux
L'école et le projet de RPI
Le déploiement de la fibre optique
La CLECT pour le maintien des dotations
Constituer la SEM avec Tulle Agglo pour favoriser la filière bois

En conclusion :

Poursuivre à rendre la commune de Chamberet attractive et dynamique avec un travail d'équipe.

2- Election des adjoints

Le maire explique qu'en vertu du code général des collectivités territoriales ; les adjoints sont élus à la majorité absolue, sans panachage, sans vote préférentiel. Le maire propose que 3 adjoints soient élus ainsi que 3 conseillers délégués. Le maire propose la liste suivante comma adjoints Martine CHASTAGNAC, Christian MADRANGE, Françoise TAVERT. Il demande s'il y a d'autres candidatures. A cette question aucune autre candidature n'est proposée.

Résultat du vote

Nombre de votants : 15 (quinze)
Nombre de bulletins : 15 (quinze)
Nombre abstentions : 1
Nombre de voix pour la liste proposée par le maire : 14 (quatorze)

La liste proposée par le maire, ayant obtenu la majorité absolue, Martine CHASTAGNAC, Christian MADRANGE, Françoise TAVERT, sont proclamés adjoints au maire.

Proposition de 3 conseillers délégués : Gérard MORATILLE, Marcelle LAGARDE, Rémy BESNIER

Résultat du vote

Nombre de votants : 15 (quinze)
Nombre de bulletins : 15 (quinze)
Nombre de voix pour la liste proposée par le maire : 13 (treize)
Absentions : 2 (deux)

3-Délégation du conseil municipal au maire

Il est proposé de reconduire les délégations dans les mêmes conditions que celles votées au conseil municipal du 29.03.2014

Résultat du vote

Nombre de votants : 15 (quinze)
Nombre de bulletins : 15 (quinze)
Pour : 15 (quinze)

4- Fixation de l'indemnité du maire, des adjoints et conseillers délégués

Le maire rappelle que le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est prévu par le CGCT et propose d'attribuer des indemnités comme suit en respectant l'enveloppe globale.

Indemnité du maire : 1500 € brut
Indemnité des adjoints : 500€ brut
Indemnité des conseillers délégués : 230 € brut

Résultat du vote

Nombre de votants : 15 (quinze)
Nombre de bulletins : 15 (quinze)
Pour : 14 (treize)
Abstention : 1 (un)

5- Modification de statuts de la COM COM

6-Etat de compensation

7-questions diverses

Déploiement de la fibre optique

Son déploiement va nécessiter

- de revoir l'adressage de toutes les maisons et rues sur la commune en centre bourg et dans les villages
- de faire une campagne d'élagage sur les routes communales car la couverture se fera en aérien
- d'être accompagné par le CD pour l'adressage en partenariat avec la Poste
- de solliciter les subventions

Projet chaudière bois

Un projet de chaudière bois est en cours sur le site école mairie.

Une réflexion est à mener pour le site Maison Roux poste et logements séniors et riverains.

Etude de faisabilité de la SEM

Un projet global de développement de dispositifs chaudière bois est porté sur le territoire de l'ex Pays de Tulle. Ce projet est porté par la SEM. Les communes intéressées Tulle avec le complexe de l'Auzelou, Chamboulive, Chamberet, Saint-Clément, Affieux, Gros Chastang ... Pour information le combustible bois permet un retour de 9 € sur 10 € investi sur le territoire (bois coupe transformation, transport, maintenance..) alors que le combustible fossile ne permet qu' 1€ sur le territoire pour 1€ investi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal délibère favorablement à l'étude de faisabilité par la SEM de ce parc de chaudière.

Voirie 2017

Investissement : 112 400 €

Les principaux travaux porteront

- sur la route des Escures (19 360€)
- sur l'entrée de la route de la Valade (du stand de tir au carrefour de Las Vignas pour 7 390€),
- sur la portion de route au-dessus du stade (5 940 €)
- sur la route du Joulageix à la sortie du village vers la piste, devant les bâtiments agricoles avec travaux d'assainissement et portion qui dessert l'entrée du village (50 120€)
- sur la route de Rebeyrolles (29 590€)

Les projets de voirie dépassant les prévisions budgétaires ; cela impliquera de ne pas faire la totalité du programme de la voirie de Rebeyrolles sur 2017.

Le label pêche

JF Desmoulin représente la commune au label station verte encore pour 3 ans. A ce titre, il a défendu le projet du label pêche qui permettrait à la commune de prolonger la saison touristique au-delà de la saison estivale.

La fédération française de pêche et les stations verts souhaitent travailler de concert sur ce projet et labelliser une seule commune /an. La mairie de Chamberet a déposé un dossier de demande de labellisation.

Un support filmé de quelques minutes devra être réalisé avant septembre pour mettre en valeur la pêche sur le territoire afin de défendre notre demande auprès de la fédération française de la pêche .

La chaudière bois de la Valade

Après plusieurs interventions du fournisseur, les actions correctives ont permis un fonctionnement normal sur la saison 2016/2017. Des réunions contradictoires avec les différentes entreprises concernées par les dysfonctionnements récurrents vont permettre le versement d'indemnités au Spic et une extension de garanti pour compenser les préjudices subis .

Alarme du trésor de l'Eglise

Un devis est signé pour rendre le boîtier de commande de l'alarme plus accessible afin d'en permettre son arrêt en cas de déclenchement intempestif de jour comme de nuit.

Colis des personnes âgées par le CCAS

Mr Sage propose de rencontrer les producteurs de pays qui assurent le petit marché pour voir les possibilités de réalisation des colis 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal s'achève par le souhait de ce dernier de nommer Monsieur le Dr Chasseing maire honoraire de la commune.

Fin de la séance à 20h